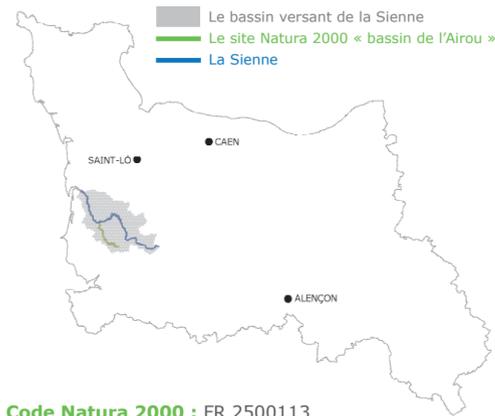


LE BASSIN DE L'AIROU

LE SITE :

Le bassin versant de l'Airou est situé au cœur du bocage normand, dans le département de la Manche. Principal affluent de la Sienne, l'Airou serpente sur 32 kilomètres au travers d'une vallée sinueuse et encaissée. Cette rivière est alimentée par de multiples petits affluents qui composent un réseau hydrographique dense, typique du massif armoricain. Le site Natura 2000 suit le lit majeur de l'Airou, à partir de l'autoroute A84 à Rouffigny, jusqu'à sa confluence avec la Sienne à Ver.



Code Natura 2000 : FR 2500113

Département : Manche

Communes : 13 : Beauchamps, Bourguenolles, Champrepus, La Haye-Pesnel, La Lande d'Airou, La Meurdraquière, La Trinité, Le Mesnil-Amand, Le Mesnil-Rogues, Le Mesnil-Villeman, Le Tanu, Rouffigny et Ver.

Surface : 710 ha

Population des communes du site : 5 090 habitants (Source INSEE, 2012)

Validation du Document d'Objectifs : 2002

Opérateur : Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne (SIAES)



LES ACTIVITÉS :

L'agriculture :

Sur le bassin versant, l'élevage bovin laitier domine, avec une surface agricole essentiellement dédiée à la production de fourrage (prairie et maïs ensilage). A l'intérieur du site Natura 2000, les parcelles agricoles sont principalement utilisées comme prairie de pâturage ou de fauche.



L'activité industrielle :

Une seule activité d'importance est recensée au sein du site. Une importante carrière d'extraction de granulats borde l'Airou sur la commune de Bourguenolles. Elle emploie une vingtaine de personnes et produit environ 600 000 tonnes de matériaux par an.

Les loisirs :

Le site est fréquenté par des chasseurs, des randonneurs, des touristes et des pêcheurs. Vu la richesse aquatique de l'Airou, l'association de pêche locale s'est inscrite dans une démarche de gestion patrimoniale de la ressource piscicole puisque plus aucun rempoissonnement n'est effectué sur les rivières du bassin de l'Airou.

LES OBJECTIFS :

L'enjeu principal est de préserver les habitats des espèces remarquables. Pour ce faire, 5 orientations (déclinées en plusieurs mesures) ont été inscrites dans le « Document d'objectifs » :

- Restaurer et entretenir le cours d'eau ;
- Assurer la libre circulation des poissons ;
- Gérer les espèces ;
- Maintenir la qualité des eaux ;
- Promouvoir la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

LES ESPÈCES :



Le Saumon atlantique

Ce poisson est un grand migrateur, il peut parfois atteindre un mètre de longueur. Adulte, il fréquente les eaux de l'Airou durant la période hivernale pour se reproduire. Les jeunes passeront ensuite 1 à 2 années dans la rivière, avant de rejoindre la mer. Ils grossiront ensuite au large du Groenland et des Iles Féroé. Environ un millier de Saumons rejoignent le bassin de la Sienne pour se reproduire tous les ans.



La Mulette perlière

C'est une moule d'eau douce d'une longévité exceptionnelle (environ 100 ans) et devenue extrêmement rare. Pour se reproduire, ce mollusque bivalve a besoin d'une eau d'excellente qualité. En 2011, 250 individus étaient recensés sur la partie aval de l'Airou.



La Lamproie de planer

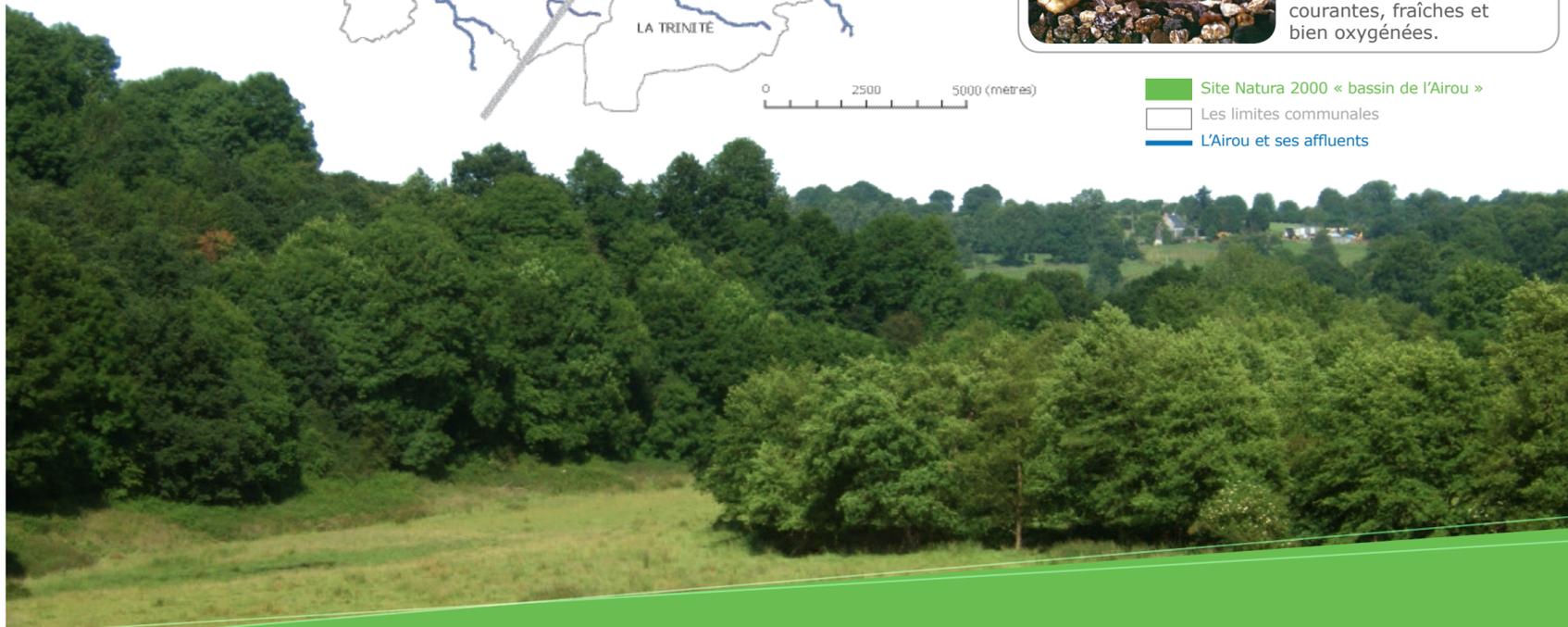
Ce poisson serpentiforme d'une vingtaine de centimètres fréquente de préférence les portions sableuses de l'Airou. Ses larves restent enfouies entre 5 et 7 ans dans le sable avant d'atteindre leur taille adulte.



Le Chabot

Ce poisson d'une douzaine de centimètres possède un corps en forme de massue. Il apprécie les eaux courantes, fraîches et bien oxygénées.

- Site Natura 2000 « bassin de l'Airou »
- Les limites communales
- L'Airou et ses affluents



ZOOM SUR ...

LE PROGRAMME LIFE+

« Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif Armoricaïn »



La Mulette perlière étant en voie d'extinction dans le Massif Armoricaïn, 6 cours d'eau bretons et normands (dont l'Airou) ont été réunis, sous l'égide de Bretagne Vivante, pour sauver cette espèce. Un programme LIFE+ vise à mettre en culture les moules perlières et à maintenir, voire développer, de véritables rivières vivantes, condition indispensable à la survie de cette espèce.

ZOOM SUR ...

« La restauration et l'entretien du cours d'eau »



De 2009 à 2013, le SIAES a mis en place un programme pluriannuel de restauration de l'Airou. Ces travaux avaient 2 objectifs principaux : entretenir la végétation de berge et limiter le piétinement des berges par le bétail.

Pour le site Natura 2000, ces travaux représentaient un coût de 345 000 Euros, financé par le SIAES, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Régional de Basse-Normandie. Plus de 70 riverains se sont engagés avec le SIAES durant ces 4 années de travaux. Un programme d'entretien permet désormais de maintenir les berges de cette rivière en bon état.

